

Département de science politique
Session d'hiver 2019

Syllabus du cours POM 2001 - 50 :
Séminaire de synthèse en analyse politique
Vendredi de 14 heures à 17 heures

Chargé de cours : Alexis Hudelot
Heures de bureau : sur rendez-vous
hudelot.alexis@uqam.ca

Descriptif du cours

Ce séminaire a pour but l'approfondissement des connaissances conceptuelles et l'apprentissage de la lecture des textes dans le domaine de l'analyse politique. Le programme de lectures comparatives vise à cerner un objet ou un problème de l'analyse politique susceptible de développer l'analyse critique et l'esprit de synthèse.

Objectifs de formation

Une « activité de synthèse » désigne en fait un ensemble d'exercices dont l'objectif consiste à relier un cadre théorique, un enjeu à analyser et une méthode. La synthèse est la condensation qui résulte des relations de ces trois éléments. Le POM2001 vise donc à interrelier de façon pratique et dynamique des connaissances acquises dans les cours antérieurs ou des connaissances nouvelles à des objets spécifiques propres à l'analyse politique.

L'objectif de ce cours est donc d'étudier quelques-uns des principaux courants théoriques au sein de l'analyse politique (Approches libérale, webérienne et néo-webérienne, institutionnaliste, marxiste et néo-marxiste, post-structuraliste et féministe, etc.) sous l'angle général de la communication politique. Plus spécifiquement, nous proposons de prendre certains textes fondateurs dans le domaine de l'analyse politique, et d'en retracer la diffusion et la popularisation. Mais plus qu'une simple Histoire des idées politiques, l'objectif de ce séminaire est d'amener les étudiants à réfléchir sur des textes déjà abordés lors du Baccalauréat, mais sous un angle différent.

Méthode pédagogique

Chaque rencontre sera consacrée à la discussion des textes identifiés pour le séminaire. La discussion sera initiée par un des membres du groupe qui, après avoir présenté le texte choisi (15 mins), animera une discussion sur l'importance de ce texte dans le domaine de l'analyse politique (45 mins). Chaque étudiant devra ainsi faire une présentation orale au cours de la session. Celle-ci prendra la forme d'une synthèse critique du texte. L'étudiant sera évalué en fonction, d'une part de la qualité de la synthèse et de la clarté de l'expression orale et, d'autre part, sa capacité à entretenir un échange en classe.

L'exigence principale de ce cours est la **participation active** de chaque étudiante à **toutes** les séances.

Modalités d'évaluation proposée POM2001 : hiver 2019

A. Participation hebdomadaire :

La présence de l'étudiant-e à chacun des séminaires est obligatoire. Par conséquent, chaque cours commencera par un appel des étudiant-e-s et chaque absence du cours sera pénalisée à raison de cinq points, dont le total sera déduit sur la note finale de l'étudiant-e. L'étudiant-e sera évalué-e, d'une part, en fonction de la qualité de ses interventions et, d'autre part, en fonction de la régularité de ses interventions. L'intervention régulière de l'étudiant-e durant les séminaires n'est donc pas optionnelle, mais bien partie intégrante de l'évaluation. La lecture approfondie des textes sur une base hebdomadaire est donc une exigence fondamentale de ce cours.

20 points

B. Exposé oral (20 minutes) et le plan de l'exposé à remettre AVANT la présentation (2 pages max).

L'exposé oral se doit d'être plus qu'un simple résumé de la pensée de l'auteur. L'étudiante doit être en mesure de démontrer sa compréhension du texte à l'étude. Pour ce faire, elle se doit—au mieux de ses capacités—de s'efforcer à cerner les principaux enjeux théoriques du texte; tenter de comparer la méthode, les concepts et la thèse avancée par l'auteur avec les autres textes de la section. Enfin, l'étudiante est invitée à mettre de l'avant une critique (positive ou négative) du texte. Cette critique doit être dirigée davantage sur le fonds que sur la forme du texte. Lors de la préparation de son exposé oral, l'étudiante se doit d'utiliser au moins deux textes complémentaires pour approfondir sa réflexion et son propos.

10 points

C. Travaux de synthèse critique (x2)

Au cours de la session, chaque étudiant devra présenter deux travaux de synthèse critique portant sur des textes obligatoires (5 pages chacun). Le premier sera remis au plus tard au début de la septième semaine et le deuxième devra être remis au plus tard à la 12^{ème} séance. Ils devront également prendre en compte le point de vue de deux autres textes scientifiques.

2x10 points

D. Travail final (en deux parties)

L'objectif du travail final est d'amener les étudiants du cours à développer une proposition de recherche pour d'éventuelles études de maîtrise.

Au plus tard au début de la neuvième séance, les étudiant-e-s devront présenter une proposition qui permettra d'évaluer la faisabilité de la recherche finale (2 pages). Elle devra inclure une problématique, une hypothèse, une courte revue de littérature, un cadre théorique et une méthodologie. Lors de la dernière séance de la session, les étudiants devront remettre la version finale de cette proposition (12 pages).

10 + 40 = 50 points

CALCUL DES NOTES :

Participation en classe	20
Exposé oral	10
Travail de synthèse critique (2)	20
Devis de recherche	10
Travail final	40

CRITÈRES DE CORRECTION POUR TRAVAUX ÉCRITS :

- ❖ Compréhension de la matière, richesse et variété des arguments (60%)
- ❖ Capacité de synthèse (20%)
- ❖ Organisation et structure (20%)
- ❖ Jusqu'à 10% des points pourront être soustraits pour la qualité du français. En outre, jusqu'à 10% des points pourront être soustraits si la méthode de référencement n'est pas conforme aux normes universitaires : non seulement les citations, mais toutes les idées empruntées et rendues sous forme de paraphrase doivent être correctement citées.
- ❖ Les étudiants doivent impérativement suivre le guide de présentation des thèses et des mémoires préparé par le service des bibliothèques de l'UQAM, disponible à l'adresse : http://www.guidemt.uqam.ca/guide/gabarit-mise-en-page?fbclid=IwAR3m_OaWesb2bgNF6QNdxVTBztNzyDa9Bqc6sC2GXkDTjM3cynZFAC-gM_4

Contenu et calendrier du cours POM 2001: hiver 2019

Semaine 1 (12 janvier 2019) : Introduction

- Présentation du syllabus, des grands thèmes abordés dans les cours et des modalités d'évaluation, introduction aux deux voies. Répartition des séances.
- Élection d'un R.G.C. [E-et-entente](#) sur les modalités d'évaluation.
- Vérification et rectification [des informations sur la de la](#) liste des étudiantes et étudiants du cours POM 2001 (numéros de téléphone, courriel UQAM)

Semaine 2 (19 janvier 2019) : Présentation générale de l'analyse politique / L'histoire des idées et approche contextuelle

Semaine 3 (26 janvier 2019) : Le libéralisme classique
J. Locke (1632-1704) ; J.-J. Rousseau (1712-1778) ;
B. Constant (1767-1830) ; A. de Tocqueville (1805-1859).

Semaine 4 (1^{er} février 2019) : Le marxisme
K. Marx (1818-1883) ; F. Engels (1820-1895).

Semaine 5 (8 février 2019) : Le néo-marxisme
A. Gramsci (1891-1937) ; l'école de Francfort, L. Althusser, N. Poulantzas.

Semaine 6 (15 février 2019) : L'anarchisme
M. Stirner (1806-1856) ; P. J. Proudhon (1809-1865) ; M. Bakounine (1814-1876).

Semaine 7 (22 février 2019) : L'anarcho-syndicalisme
N. Chomsky (1928-), Rudolf Rocker (1873-1958).

Semaine 8 (1^{er} mars 2019) : Semaine de lecture

Semaine 9 (8 mars 2019) : Le néo-libéralisme
F. Hayek (1899-1992) ; J. M. Keynes (1883-1946) ; J. Rawls (1921-2002).

Semaine 10 (15 mars 2019) : Le féminisme
S. de Beauvoir (1908-1986) ; K. Millett, J. Butler .

Semaine 11 (22 mars 2019) : Le néo-conservatisme

Leo Strauss (1899-1973) ; Jeane Kirkpatrick ; Donald Kagan.

Semaine 12 (29 mars 2019) : Les élitistes
W. Lippmann (1889-1974) ; Edward Bernays (1891-1995) ;

Semaine 13 – 14 (5 et 12 avril 2019) : Présentations des étudiants

Semaine 14 (19 avril 2019) – Congé de pâques

Semaines 15 (26 avril 2019) : Séminaire de discussion finale
Remise des travaux

BIBLIOGRAPHIE

- ADORNO, T. et HORKHEIMER, M., La dialectique de la raison, Paris, Gallimard, 1983.
- ADORNO, T., Minima Moralia, Londres, N.L.B., 1974. ADORNO, T., Théorie esthétique, Klincksiek, Paris, 1974.
- ALTHUSSER, L., « Idéologie et appareils idéologiques d'État », La Pensée, juin 1970, no. 151, p. 3-38.
- ALTHUSSER, L., Lire le Capital, I et II, Paris, Maspero, 1973.
- ANDERSON, P., Sur Gramsci, Paris, Maspero, 1978.
- ANDERSON, P., Sur le marxisme occidental, Paris, Maspero, 1977.
- ANSART, P., Proudhon, textes et débats, Paris, L.G.F., 1984.
- BAKOUNINE, Mikhaïl Aleksandrovitch (1992). *Considérations philosophiques* Paris, Champ Libre
https://cras31.info/IMG/pdf/bakounine-considerations_philosophiques_sur_le_fantome_divin_le_monde_reel_et_l_homme.pdf
- BAKOUNINE, Mikhaïl Aleksandrovitch (1895). *Fédéralisme, socialisme et antithéologisme*. (Bibliothèque sociologique, N° 4, Tome I, pp. 1-205)
- BEAUVOIR (de), S., Le deuxième sexe, 2 tomes, Paris, Gallimard, 1967.
- BERNAYS, Edward (1923). Crystallizing Public Opinion, New York, IG Publishing
- BERNAYS, Edward (1928). Propaganda. Montréal, Lux
- BOISVERT, Y., L'analyse postmoderne, Montréal, L'Harmattan / Logiques sociales, 1996.
- BUTLER, J., Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity, New York, Routledge, 1990.
- CHOMSKY, Noam (2013). On Anarchism. The New Press, 128p.

- CONSTANT, B., Cours de politique constitutionnelle (1816), éditions diverses, 2 vol. 564 p., 572 p.
- DOSTALER, G., Keynes et ses combats, Paris, Albin Michel, 2005.
- ENGELS, F., Anti-Duhring, Paris, Éditions sociales, 1971.
- ENGELS, F., Dialectique de la nature, Paris, Éditions sociales, 1975, 364 p.
- ENGELS, F., La question du logement, Paris, Éditions Sociales, 1969.
- ENGELS, F., L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État, Paris, Éditions sociales, 1971.
- ENGELS, F., Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande, Paris, Éditions sociales, 1966.
- ENGELS, F., Socialisme utopique et socialisme scientifique, Paris, Éditions Sociales, 1968.
- FRIEDAN, B., La femme mystifiée, Paris, Gonthier, 1963, 458 p.
- Gramsci dans le texte, Paris, Éditions sociales, 1975.
- GRAMSCI, A., Carnets de prison
- HABERMAS, J., Droit et démocratie, Paris, Gallimard, 1997.
- HABERMAS, J., La théorie de l'agir communicationnel, Paris, Fayard, 1987.
- HAYEK, F., La route de la servitude (1944), Paris, Médicis, PUF, 1985.
- KEYNES, J. M., La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, Paris, Payot, 1982.
- KROPOTKINE, Pierre (1889). *La Morale anarchiste*
- LEFEBVRE, H., Pour connaître la pensée de Karl Marx, Paris, Bordas, 1956.
- LIPOVETSKY, G., L'ère du vide, Paris, Gallimard, 1983.
- LIPPMANN, Walter (1922). *Public Opinion*. New York: Harcourt, Brace and Company
- LIPPMANN, Walter (1925). *The Phantom Public*, *New York*: Transaction Publishers
- LOCKE, J., L'essai sur le pouvoir civil (1690), Paris, PUF, 1953, 227 p.
- LYOTARD, J.-F., La condition postmoderne, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- MARX, K., La guerre civile en France (1871), Éditions sociales, Paris, 1975.
- MARX, K., Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, Paris, Éditions Sociales, 1969.
- MARX, K., Le Capital, Livre I, Paris, Édition G-F, 1969.

- MARX, K., Le Manifeste du Parti Communiste (1847), Paris, UGE, Coll. 10/18, 1962 ; Éditions sociales 1970 ; Œuvres Choiesies, Moscou, éditions du Progrès, 1970. Vol. 1.
- MARX, K., Les luttes de classes en France (1848-1850), Éditions Sociales, 1974 ; UGE, Coll. 10/18, 1962.
- MARX, K., Manuscrits de 1844, Paris, Éditions sociales, 1972.
- MARX, K., Œuvres, 2 tomes, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Gallimard, Paris, 1965.
- MARX, K., Sur le programme de Gotha (1875), in Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt, Paris, Éditions Sociales, 1966.
- MARX, K., Travail salarié et capital suivi de Salaire, prix et profit, Paris, Éditions Sociales, 1970.
- MARX-ENGELS, L'idéologie allemande, Paris, Éditions Sociales, 1970.
- MILLETT, K., La politique du mâle, Paris, Stock, 1971.
- PIOTTE, J.-M., La pensée politique de Gramsci, Paris, Éditions Anthropos, 1970.
- POULANTZAS, N., Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui, Paris, Seuil, 1974.
- POULANTZAS, N., L'État, le pouvoir, le socialisme, Paris, PUF, 1978.
- POULANTZAS, N., Pouvoir politique et classes sociales, Paris, Maspero. 1968.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1840). *Qu'est-ce que la propriété ?* Paris, Librairie Internationale <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626552d/f3.image.r=Qu%27est-ce%20que%20la%20propriété>
- RAWLS, J., A Theory of Justice, Cambridge, Harvard University Press, 1971.
- RAWLS, J., Libéralisme politique, Paris, PUF, 1995.
- RAWLS, J., Théorie de la justice, Montréal, Boréal, 2004, 288 p.
- ROUSSEAU, J. J., Le contrat social (1762), Paris, La Pléiade t. III, 1964.
- STIRNER, Max (1845). *L'Unique et sa propriété* publiée par les Éditions L'Âge d'Homme en 1972 et 1988
- TOCQUEVILLE, A. (de), De la démocratie en Amérique (1840), Paris, UGE 10/18, 1963, 377 p.

Appréciation apprentissage	Notation littérale	Pourcentage
-------------------------------	--------------------	-------------

Mis en forme : Police :Times New Roman, Couleur de police : Noir, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :Times New Roman, Couleur de police : Noir, Non Tout en majuscule

Excellent	A +	93 % -100 %
	A	89 % -92 %
	A -	85 % -88 %
Très bien	B +	82 % -84 %
	B	79 % -81 %
	B -	75 % -78 %
Bien	C +	72 % -74 %
	C	69 % -71 %
	C -	65 % -68 %
Passable	D +	63 % -64 %
	D	60 % -62 %
Échec	E	0 % -59,564 %

Mis en forme : Police :Times New Roman, Couleur de police : Noir, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :Times New Roman, Couleur de police : Noir, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :Times New Roman, Couleur de police : Noir, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :Times New Roman, Couleur de police : Noir, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Police :Times New Roman, Couleur de police : Noir, Non Tout en majuscule

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représentées liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques/Documents/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs@uqam.ca

www.trepepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM